



SERMON TREIZIÈME.

I. EPI TRE AVX CORINTHIENS

Chap. XI. v. 28.

* Prononcé à
Charc-
ton le
15. jan-
vier

28. *Qu'un chacun donc s'éprouve soy-
mesme & qu'ainsi il mange de ce pain &
boive de cette coupe.*



HERS FRÈRES,

C'est un sentiment commun à tous les
hommes, que les choses de la religion
se doivent faire avec une grande atten-
tion & application d'esprit, & après s'y
estre soigneusement préparé. Les Payens
ne se presentoyent jamais devant leurs
autels pour y offrir leurs sacrifices aux
fausses divinités, qu'ils adoroient, qu'a-
près s'estre lavés & purifiés, & mis dans
un état digne de l'importance d'une
action, qu'ils estimoyent sacrée. Jamais
ils ne communiquoyent leurs pretendus
mysteres, qu'après avoir banny de la
I i compa-

Chap.
XI.

compagnie toutes les personnes indignes d'y participer. Les ministres de leur religion avant que de commencer la cérémonie, crioient à haute voix, *Dehors les profanes, & tous ceux qui ne sont pas initiez.* Bien qu'ils se trompassent lourdement, & dans l'objet, à qui ils presentoyent leurs devotions, & dans le sujet en quoy ils les faisoient confister, prenant des vaines idoles pour la vraie Divinité, & faisant passer des sacrileges & des impietez pour les actes legitimes de la religion; tant y a, qu'ils jugeoyent bien & droitement, en ce qu'ils presupposoyent en general, que tout ce qui regarde le service divin, ne se doit faire & celebrer, qu'avec une extreme reverence & après une exacte preparation. En effet vous voyez, que le vray Dieu d'Israël dans la Loy qu'il donna à son peuple, y établit aussi cette maxime. Il y defend & y rejette avec execration, & les fausses divinitez & les ceremonies profanes, & les devotions impies des Payens? Mais il veut & commande, que tant les Ministres, que les fideles de la religion, qu'il ordonne, en celebrent les services avec une grande pureté;

pureté; ce qui leur étoit signifié par l'eau, dont les Sacrificateurs étoient lavez, & par l'encens dont ils étoient parfumez, & par les riches habits, dont ils étoient parez, avant que d'approcher de l'autel, & par les aspersions, qui se faisoient sur le peuple, & par les préparations, dont ils usoyent avant que d'entrer dans les lieux saints; où il n'étoit permis à aucun Payen, ny à aucune personne souillée de mettre le pied sur peine de la vie. David nous ouvre le sens de toutes ces anciennes ceremonies, lors que parlant du culte legal, qu'il rendoit à Dieu, *Je ne hante point* (dit-il) *avecque les meschans; Je lave mes mains dans l'innocence, & circonvolue ton autel ô Eternel.* Il entend que pour rendre à Dieu des services legitimes, & qui luy soyent agréables, il faut se separer d'avecque les méchans, & renoncer au commerce de leurs vices, purifiant toute notre vie par l'innocence de nos mœurs & de nos actions; Il nous montre que c'est-là proprement la verité représentée par toutes les préparations & ceremonies externes & charnelles du sanctuaire Mosaique. Mais notre Seigneur Iesus Christ nous l'enseigne encore beaucoup

I i 2 plus

Chap.
XI.Matth. 5.
23. 24.

plus clairement ; Si tu apportes (dit-il) ton offrande a l'autel, & que là il te souvienné, que ton frere a quelque chose contre toy ; laisse là ton offrande , & va te reconcilier premièrement avecque ton frere ; & alors vien, & offre ton offrande. Là vous voyez , qu'avant que de nous presenter devant Dieu il veut que nous prenions le soin de purifier nôtre ame de toutes les dispositions contraires a la pieté, ou a la charité ; & presuppose que l'offrande ne peut estre agreable a Dieu, si le cœur de celuy qui l'offre n'est pur & net devant luy. C'est là, chers Freres, où se reduit toute la preparation requise dans le service Evangelique Ny l'eau n'y l'encens, ny les autres choses elementaires, qui auoyent lieu sous la Loy, ne l'ont plus sous la grace. Iesus ne nous y demande , que l'eau de l'innocence, la vraye pureté de l'ame, l'encens d'une chaste & honneste pensée, le parfum de la sanctification, & des bonnes œuvres. Mettez vous en cet état ; & ne doutez point qu'il ne recoive vos oraisons, & que vos offrandes ne luy soyent agreables. C'est la reigle generale de tout le service des Chrétiens. D'où s'ensuit clairement, que la ceremonie

monie de la Sainte Cene ayant été inſtituée par le Seigneur pour la celebrer a jamais en l'Egliſe, y annonçant ſa mort & y preſentant nos remercimens & nos reconnoiſſances a Dieu ſon Pere pour cet admirable don qu'il nous a fait de ſon Fils, immolé pour nous acquerir la vie eternelle, il eſt certain, que nous ſommes obligez de jamais ne nous approcher de cette table ſacrée, que nous n'ayons premierement nettoyé nos ames des vices & des pechez de la chair & du monde, par une vive & ſerieuſe repentance, & que nous ne les ayons reveſtuës & ornées d'une ſincere pieté & charité. C'eſt le devoir que l'Apôtre nous ordonne dans les paroles, que vous venez d'entendre. Il le conclut de la doctrine, qu'il a poſée dans le verſet precedent, *que c'eſt ſe rendre coupable du corps & du ſang du Seigneur, que de manger de ſon pain, & boire de ſa coupe indignement.* De cette doctrine il tire maintenant cette concluſion; *Que chacun donc s'éprouve ſoy-meſme, & qu'ainſi il mange de ce pain & boive de cette coupe.* La conſequence en eſt évidente & neceſſaire. Car tous les Chrétiens confeſſant, qu'offenſer & violer par

mépris *le corps & le sang du Seigneur*, est un des pechez les plus noirs & les plus indignes, où nous puissions tomber; chacun voit, que puis que celuy qui fait la Cene indignement, est coupable de ce crime, pour nous en préserver, nous sommes tous obligez, avant que d'approcher de la table du Seigneur, de nous mettre en état de prendre son pain & sa coupe dignement. Mais il n'est pas moins evident, que nous ne pouvons nous assurer d'estre en cet état là, sans nous examiner & nous éprouver nous-mêmes. Certainement il faut donc de nécessité nous éprouver nous mêmes, pour faire la Cene dignement, & pour nous garantir en ce faisant du crime & du malheur de ceux, qui sont coupables du corps & du sang du Fils de Dieu. Ainsi vous voyez, que la liaison de ce verset avecque l'autre precedent est claire. Considerons-en maintenant les paroles. L'Apôtre nous y ordonne deux choses; L'une que chacun de nous *s'éprouve soy-mesme*; & l'autre *qu'ainsi*, c'est à dire après *s'estre éprouvé, il mange du pain, & boive de la coupe du Seigneur*. Ce sont les deux parties, que nous traiterons, s'il

plaist

plais au Seigneur, en cet exercice d'éprou-
 ve, qui doit preceder la Cene, & l'action
 mesme de la Cene en suite. Personne
 n'ignore, ce que veut dire le mot d'é-
 prouver; c'est examiner une chose, pour
 en reconnoître la verité; comme quand
 S. Pierre dit, que l'or est éprouvé par le feu, ^{I. Pierr. 1.7.}
 il signifie, que le feu nous découvre, &
 nous fait reconnoître, que l'or que l'on
 y jette dans le creuset, est de bon or; &
 quand S. Jean nous commande d'éprou-
 ver les esprits, s'ils sont de Dieu, c'est à dire ^{I. Jean 4.}
 d'examiner leur parole & leur predica-
 tion pour voir & toucher au vray, si c'est
 Dieu, qui les pousse & qui les inspire, ou
 non. Quelle est donc cette épreuve de
 nous-mêmes, que l'Apôtre nous pre-
 scrit icy pour faire la Cene legitime-
 ment, sans offenser le corps & le sang du Sei-
 gneur? Le sujet mesme dont il parle, nous
 montre assez, que ce n'est pas une épreu-
 ve qui se fasse pour voir si nous sommes
 des creatures raisonnables, ou si nous
 sommes nobles ou roturiers, libres ou es-
 claves, riches ou pauvres, sçavans ou
 ignorans dans les sciences humains.
 Tout cela, est hors de son fin. L'épreu-
 ve dont il parle, regarde la Christianité.

Chap.
XI. me, & l'état où il est en nous; selon ce que l'Apôtre dit ailleurs à ces mêmes Corinthiens, à qui il parle en ce lieu:

2. Cor. 13. *Examinez vous, ou éprouvez vous vous mes-*

73. *mes, si vous estes en la foy, & comme il ajoute la même si Jesus Christ est en vous. C'est donc icy une de ces épreuves Chrétiennes, par lesquelles nous sondons nos coeurs, & revisitons & examinons toutes les parties de notre ame, pour nous assurer par les assays, que nous faisons sur chacune, de l'estat où elles se trouvent en ce qui regarde la piété Evangelique; si la foy y regne, si l'esperance y vit, si la charité y agit. Icy particulièrement la fin & le dessein de cette épreuve est de reconnoître au vray si nous sommes en état de faire la Cene du Seigneur dignement. Cela est clair par la teneur & la liaison des paroles de l'Apôtre. Celui-là fait dignement, qui est en effet ce qu'il fait profession d'estre en s'approchant de cette table. En venant à la table de Jesus Christ, par cela même il le reconnoît pour son Seigneur & Maistre, qui l'a racheté par sa mort, & qui luy a donné la vie par les peines de son corps, & par l'effusion de son sang; Il fait profession*

d'estre

d'estre son serviteur, & son disciple, de croire en luy & de tenir son Evangile pour une verité celeste; de s'affujeter a son ordre, de conformer ses pensées, les affections, ses paroles & ses actions a la discipline. Enfin cette sienne action est une protestation publique & solennelle, qu'il fait dans l'Eglise en la presence de Dieu, de ses Anges & de son peuple de vouloir vivre & mourir en Jesus Christ; de ne chercher son bonheur, & sa vie, & le rassasiement de son ame en nul autre qu'en luy seul. L'épreuve donc que l'Apôtre veut que nous facions de nous mesme avant que d'approcher de la table sacrée; consiste en un serieux examen de nous-mesmes pour reconnoître si nous avons véritablement & en effet toutes ces parties & dispositions, que nous témoignons d'avoir en prenant part a la table du Seigneur. Cet ordre, que l'Apôtre donne aux fideles pour recevoir dignement la Sainte Eucharistie, choque & renverse clairement deux erreurs de l'Eglise Romaine; l'une de la foy, qu'ils appellent *envelopée*, & l'autre de la pretendue impossibilité de s'asseurer d'estre en la grace de Dieu. Car pour la premiere, s'il suffit au

peuple

peuple de se rapporter en general a la foy, & a la connoissance, qu'ont les Pasteurs des choses de la religion, se contentant de dire, *Je croy ce que l'Eglise croit*, sans estre non plus instruit de ce qu'elle croit, ou de ce qu'elle ne croit pas, que les plus ignorans des Payens & des infideles; comment pourront les personnes laïques, c'est a dire la plus grand' partie des Chrétiens, pratiquer ce que S. Paul leur commande? c'est a dire s'éprouver eux-mesmes, pour reconnoistre au vray s'ils sont en état de s'approcher dignement de la table du Seigneur, le passe pour cette heure les autres absurditez palpables de cette étrange doctrine, qui ne laisse au peuple que la nûe profession & le vain & inutile titre du Christianisme; n'étant pas possible de concevoir quelle vertu peut avoir une semblable foy sur une ame humaine, pour luy faire aimer, ou esperer des choses, qu'elle ne conoist point, pour la guider dans un chemin semé de difficultez, & d'épines, sans en sçavoir ny la route; ny l'adresse; pour l'animer en des combats, dont elle ignore l'issue; pour l'affermir a perséverer dans un Evangile, dont elle n'a jamais veu, ny ne veut

ne peut voir aucun mystere. Mais au moins Chap.
ne peut on nier, que ceux qui demeu-^{XI.}
rent dans les enveloppes de cette foy
pretendue, ne soyent tout a fait incapar-
bles de s'éprouver eux-mesmes. Toute
épreuve requiert necessairement une
exacte connoissance du sujet, sur lequel
on l'a fait; si bien que cette épreuve se
faisant pour sçavoir si vous possédez des
choses, que vous ne connoissez pas, vous
en remettant a ce qu'en sçait, & a ce
qu'en croit vôtres Cure, bien loin de pou-
voir fournir l'épreuve; Vous ne pourrez
pas mesme la commencer. J'avoue que
le Chrétien peut ignorer sans danger &
mesmes avec profit non seulement les
subtilitez des disputes de l'Ecole Ro-
maine; mais mesme une grâde partie des
articles de la foy du Pape & de ses Con-
ciles; qui ne font que défigurer le corps
de la doctrine Chrétienne, & embarras-
ser les consciences. Mais pour les vrais
mysteres du Christianisme, preschez;
enseignez & publiez par les Apôtres a
toute la terre & enregistrez dans toutes
leurs Ecritures, il faut necessairement,
qu'il y soit instruit pour pouvoir exami-
ner l'état de sa conscience, & de sa vie;
& pour

Chap.
XI.

& pour résoudre en suite s'il peut dignement participer au sacrement de la Cene. On ne peut pas alleguer, que S. Paul n'y oblige, que les Pasteurs, si bien que les autres s'en peuvent reposer sur eux. Il est evident, & par la nature des choses, & par les paroles mesmes, qu'il entend y assujettir tous Chrétiens, de quelque ordre, condition, ou sexe qu'ils soyent. Car que se peut-il dire de plus exprés, que les paroles, dont il se sert, *Que chacun* (dit-il) *s'éprouve soy-mesme* ? Il est vray, qu'il y a dans l'original ; *Que l'homme s'éprouve*. Mais c'est une chose evidente

* *Estime*
sur ce
lien.

* 11, 12

& reconnuë par les plus passionnez Docteurs de nos adversaires * que dans le stile des Auteurs divins ce mot d'*homme* * est fort souvent & ordinairement employé pour signifier *chacun* ; & que c'est ainsi qu'il le faut prendre en ce lieu. L'Apôtre veut donc que *chaque* Chrétien soit capable de faire cette épreuve de soy-mesme ; & par conséquent il les condamne tous à avoir une mesure de connoissance qui y suffise, c'est à dire qu'il exclut la pretendue foy *implicite* de tous les ordres de l'Eglise. Joint que la chose parle d'elle-mesme. Car puis qu'il veut, que

que nous nous éprouvions nous-mêmes, ^{Chap. XI.} pour faire la Cene dignement, & nous empêcher de tomber dans le crime de ceux, qui sont coupables du corps & du sang du Seigneur; il est évident qu'il assujettit a cet ordre tous ceux, qui sont admis a la communion de ce Sacremēt. Si le peuple en étoit exclus, ils auroient peut estre quelque excuse de le dispenser de s'instruire, & de luy permettre de vivre sous le benéfice de leur foy implicite. Mais bien qu'ils ayent ôté la coupe du Seigneur, c'est a dire la moitié de ce Sacrement, au peuple, ils luy ont pourtant laissé le pain; luy disant pour le consoler de ce retranchement, qu'il en préd tout autant dans une espece, que s'il les recevoit toutes deux; & ajoutant en suite de cette belle invention, qu'encore ^{Est. sur la verset 27. de ce ch.} que ceux du peuple ne reçoivent a leurs autels qu'une seule partie du Sacremēt, ^{II. de la I. Cor. p. 331. a la fin.} assavoir le pain, ils ne laissent pas en le mangeant indignement de se rendre coupables du corps & du sang de Christ; tout de mesme que si on leur avoit baillé les deux especes. Puis donc, que communier indignemēt n'est pas moins dangereux pour le peuple, que pour le clergè,

clergé, l'épreuve de soy-mesme c'est à dire le remede que donne l'Apôtre pour éviter ce malheur, est aussi nécessaire aux laïques qu'aux clercs ; si bien que la prétendue foy *implicite*, qui ne suffit pas pour faire cette épreuve, doit estre bannie d'entre le peuple Chrétien, aussi bien que d'entre ses Pasteurs. Et quant à l'emplastre qu'ils appliquent à cette grande & mortelle playe, renvoyant leur peuple ignorant à leurs Confesseurs, & aux Directeurs de leurs consciences (comme ils les appellent) c'est un artifice inventé pour tenir les consciences des hommes & des femmes sous leur joug, & pour regner plus aisément sur eux dans les tenebres de leur ignorance. Mais l'Apôtre leur ôte ce subterfuge ; commandant expressement, que chacun s'éprouve SOY-MESME. Icy il ne reçoit point de procureur. Il veut que chacun y travaille pour foy-mesme, si bien que quand vous auriez cent directeurs, après tout leur examen, après tous leurs interrogatoires, & toutes leurs résolutions, vous ne laissez pas d'estre coupable d'avoir desobey à l'Apôtre, puis que ce n'est pas vous mesme, mais un autre, qui

vous a

vous a éprouvé. En effet c'est une chose ^{Chap.} tout à fait étrange de donner à autrui ^{X^e l.} la direction de votre conscience, qui devroit estre la maîtresse de votre vie, & l'intendante & l'arbitre de tous les sentimens, & mouvemens de votre ame. Quel Chrétien êtes vous, si vous n'avez pas encore appris dans l'école du Fils de Dieu à gouverner votre conscience? Il faut aller au Directeur pour sçavoir si vous aimez assez Iesus Christ pour vous présenter à sa table. Et qui le peut mieux sçavoir, que vous? qui sentez tout ce qui se passe en votre cœur? Et que deviendra votre Christianisme, si ce Directeur vient à vous manquer? Vous ne l'avez pas toujours présent dans les occasions, où vous en auriez besoin; quand le Diable ou le monde vous tente, & vous fait souvent tomber en de lourdes fautes, avant que vous ayez peu consulter votre oracle. Combien seroit-il meilleur de mettre cette directiō entre les mains de votre propre conscience, qui vous accompagne par tout, & ne vous quitte jamais pour un seul moment? de l'instruire exactement des mysteres; & des droits de Dieu; de la remplir de la lumie-

re de

chap.
XI.

Matth. 6.
22. 23.

re de l'Evangile ? de la consulter en toutes rencontres , & de suivre fidelement ses réponses & ses avis , sans aller jamais au contraire ? Le Seigneur ne dit pas que c'est l'œil d'autrui ; il dit que c'est le vôtre propre , qui rend tout votre corps ou éclairé , ou tenebreux , selon qu'il est luy-mesme ou simple , ou malin. Il laisse le danger , où l'on se met de se fier a autrui d'une chose , qui nous doit estre cent fois plus chere , que la vie ; les pieges que l'on rencontre souvent au lieu des aydes que l'on cherche , les détours & les artifices , les maximes du monde & de la chair , fardées de fausses couleurs , & enfin des poisons sucrez , qui une fois coulez dans l'ame , y assoupissent & quelquefois y éteignent tout a fait la conscience. C'est une mauvaise indication , quand la veüe du mal ne suffit pas pour nous en donner de l'horreur ; & qu'après cela nous prenons encore du temps pour deliberer , si nous le ferons , ou non. Mais l'ambition & la curiosité des uns , la lascheté & la paresse des autres a introduit parmy les Chrétiens cette sorte de pieté , qui s'exerce par procureur ; les premiers étant bien

bien ailes de se fourrer par ce moyen Chap.
 dans l'esprit & dans le secret des der- XL.
 niers, & les derniers s'imaginant, que c'est
 un grand avantage de se décharger sur
 les épaules des premiers d'une chose aussi
 pesante & aussi facheuse, que leur est la
 conduite de leur conscience. La seconde
 erreur de nos adversaires ne choque pas
 moins l'Apôtre, que la première. Car non
 contents d'ôter à la plus grâde partie des
 Chrétiens les connoissances nécessaires
 pour faire l'épreuve qu'il commande, ils
 les rendent inutiles à ceux mesmes, qui
 les ont, soutenant qu'aucun fidele quel-
 que instruit & quelque saint & regeneré
 qu'il soit ne peut s'asseurer d'estre en la
 grace de Dieu ; & les obligeant tous d'en
 douter, pendant qu'ils sont sur la terre.
 Que deviendra donc l'ordre, que leur
 donne icy Saint Paul, de s'éprouver eux-
 mesmes ? Certainement il demeurera
 vain & superflu à leur doute. Car toute
 épreuve se fait pour reconnoistre quel-
 les sont au vray les choses, pour lesquel-
 les on la fait. S'il n'y a pas moyen de s'en
 asseurer, c'est folie de les éprouver ; & fo-
 lie d'ordonner qu'on les éprouve, puis
 que c'est commander une chose vaine, &

K k dont

dont le succès est impossible; ce qui sans doute n'est pas l'action d'une personne sage & sainte. Or S. Paul comme vous voyez, commande icy à chaque fidele de s'éprouver soy-mesme; Puis que nul ne doute de sa sagesse, ny de la Divinité de l'Esprit, qui conduisoit sa plume; il faut avouer de nécessité, que l'épreuve, qu'il ordonne, peut réussir, si elle est bien faite, c'est à dire qu'elle peut nous faire reconnoître assurément si nous sommes en état de communier dignement à la table de la Cene, & par conséquent encore, si nous sommes en la grace de Dieu; tout le monde étant d'accord, qu'il n'y a que ceux, qui sont en la grace de Dieu, qui soyent en état de communier dignement. L'Apôtre ne commande rien d'inutile, rien qui soit d'un succès impossible. L'épreuve qu'il commande au Chrétien, sera inutile, & d'un succès impossible, si elle ne peut nous apprendre au vray & pour le certain, si nous sommes en état de communier dignement. Il faut donc tenir pour indubitable que l'épreuve qu'il nous ordonne, si elle se fait bien & légitimement, comme il l'entend, nous découvrira assurément
si nous

si nous sommes en la grace de Dieu, ou ^{Chap. XI.} non ; puis qu'estre en état de faire la Cène dignement , c'est estre en la grace de Dieu. Cela est clair, & ne peut recevoir de contradiction raisonnable. Ajoutons y neantmoins pour l'entier établissement de la verité un autre passage, où l'Apôtre ordonne encore la mesme chose aux fideles ; *Eprouvez-vous (leur dit-il) vous-mesmes, si vous estes en la foy ; Eprouvez-vous vous-mesmes.* ^{2. Cor. 13.} Leur recommanderoit-il si diligemment cette épreuve en repeteroit-il deux fois le commandement coup sur coup, si elle étoit vaine & inutile, & incapable de leur donner la connoissance de ce qu'ils cherchent, assavoir s'ils sont veritablement *en la foy* ? Certainement cette épreuve peut donc asseurer le fidele, qu'il est en la foy ; ce qu'il ne peut estre, s'il n'est en la grace, puis que la foy est elle mesme une partie de la grace, & qu'elle apporte a tout homme, qui l'a, la justification & la paix de Dieu, selon la maxime de l'Apôtre, *qu'étans justifiez par foy nous avons paix avecque Dieu.* Mais il n'en demeure pas là. Il ajoute ; *Ne vous reconnaissez-vous point vous-mesmes ? (dit-il) que Jesus Christ*

K k 2 est

est en vous? si ce n'est qu'en quelque sorte vous fussiez reprouvez. L'ait & le ton & la maniere de ces paroles, Ne vous reconnoissez vous point vous mesmes que Iesus Christ est en vous? signifie que non seulement il ne croyoit pas, qu'il leur fust impossible de reconnoistre, que Iesus Christ étoit en eux; mais qu'il tenoit mesme pour une chose étrange, difficile, & presque incroyable, qu'il fust en eux, sans qu'ils l'y reconussent. Et ce qu'il ajoûte; Si ce n'est qu'en quelque sorte vous fussiez reprouvez, montre, qu'il croyoit qu'à moins que d'estre reprouvé, il est non seulement possible, mais mesme facile à un Chrétien de s'assenter, que Iesus Christ est en luy. Or le Seigneur Iesus n'est qu'en ceux, qui sont en la grace de Dieu. Car, comment l'unique Prince de grace, de vie & de salut, seroit-il dans un homme, qui n'est pas en grace? Selon la doctrine des Adversaires tout ce discours de l'Apôtre est impertinent. Car si ce qu'ils supposent est vray, l'Apôtre s'estonne, qu'ils ignorent ce qu'ils ne pouvoient sçavoir; il treuve étrange qu'ils ne reconnoissent pas une chose, qu'il leur étoit impossible de reconnoistre. Peu s'en

s'en faut qu'il ne les mette au rang des reprouvez, pour ne sçavoir pas un secret, dont tous les cleus doutent necessairement & invinciblement, pendant qu'ils sont sur la terre; un secret que l'Apôtre ne sçavoit pas luy-mesme, si vous en croyez quelques uns de ceux de Rome, qui le mettent aussi entre les doutans. Auroit-il pas bonne grace après cela, de parler ainsi aux fideles; *Ne vous reconnoissez-vous point vous-mesmes, assavoir que Jesus Christ est en vous?* Concluons donc puis qu'il parle ainsi, qu'il étoit dans un sentiment tout contraire; que bien loin de tenir que l'assurance d'estre en la grace soit une chose impossible; & contraire au devoir du fidele, il la croyoit & possible & facile, & très-utile à la sanctification & à la consolation; puis que sans cela il n'auroit pas si soigneusement recommandé l'épreuve, qui nous la donne. C'est en vain, que l'on combat une doctrine, que l'Apôtre du Fils de Dieu a si pleinement établie. Néanmoins on nous fait diverses objections, qui ne peuvent estre, que des sophismes, puis que la droite raison n'est jamais contraire à la verité. On nous demande

Chap.
XI.

comment le fidele peut savoir affeurement, qu'il est en la grace? Et moy je leur demande avec plus de raison, comment & pourquoy il est impossible a un homme de sçavoir qu'il ayt une chose, qu'il a en effect? Si la grace de Dieu étoit un néant, un ombre, une fausse idole, sans corps & sans effet veritable; si elle se logeoit dans nos os, ou dans quelque autre partie de nôtre nature destituée de sentiment; le ne m'étonnerois pas de leur demande. Mais puis que cette grace est une chose tres-réelle; accompagnée de tres-notables effets; puis qu'elle se reçoit dans la partie la plus sensible de nôtre ame, dans nôtre entendement, dans nôtre volonté, dans nos affections; puis qu'elle y produit des changemens si grands, que l'Ecriture leur donne le nom d'une *création* ou d'une *generation* nouvelle; puis qu'elle nous éclaire d'une lumiere celeste, qu'elle allume en nous l'amour de Dieu, & du prochain, qu'elle tourne nos pensées, nos desirs, & nos passions de la terre vers le Ciel; n'est-ce pas une question ridicule de nous demander comment l'homme, qui a veritablement reçu cette grace, peut sçavoir

voir s'il l'a receuë ? Cela est encore plus Chap.
 étrange en la bouche de nos adversaires ^{XI}
 qu'en celle d'aucun autre. Car ils tien-
 nent, comme vous sçavez, que l'hom-
 me qui reçoit la grace, eust peu la rejer-
 ter s'il eust voulu ; si bien qu'avant que
 d'y estre receuë, il a fallu qu'elle passast
 si l faut ainsi dire, par le bureau de son
franc arbitre, pour avoir son consentemēt
 & son aveu, sans lequel il ne se fust rien
 fait. Et donc comment nous donnent-ils
 maintenant pour une chose impossible,
 que cet homme soit assuré d'avoir, ce
 qu'il a eu en cette sorte ; c'est à dire ce
 qu'il a eu parce qu'il l'a voulu avoir, &
 qu'il ne pouvoit avoir autrement ? Mais
 disent-ils, combien se treuve-t-il de
 gens, qui se trompent en ce point, qui
 pensent avoir la grace, la foy, l'esperance,
 & la charité, bien qu'ils ne l'ayent point
 en effet ? Je l'avouë, & je confesse que
 ceux qui n'ont pas la grace, ne peuvent
 avoir aucune vraye assurance de l'a-
 voir. Car comment seroit-elle vraye,
 puis qu'ils s'imaginent ce qui n'est pas ?
 Mais aussi n'est ce pas d'eux, dont il
 est icy question. Nous ne donnons le
 droit & le pouvoir de s'assurer, qu'ils

Chap. sont en la grace, qu'à ceux, qui y sont en
 XI. effet. Mais c'est une induction, injuste &
 tout, a fait déraisonnable d'ôter à un
 homme le pouvoir de s'asseurer d'avoir
 ce qu'il a en effet, sous ombre que quel-
 ques autres s'imaginent de l'avoir, encore
 qu'ils ne l'aient pas. Combien y a-t-il de
 gens, qui croient estre nobles, ou riches,
 ou grands Capitaines, ou sages, ou scä-
 vans, ou poëtes, ou peintres, ou philoso-
 phes, ou orateurs, qui ne le sont pas pour-
 tant? Senluit-il de là que ceux, qui ont ve-
 ritablement & en effet, toutes ces quali-
 ttez-là ne puissent scävoir, ny s'asseurer,
 qu'ils les ont? Point du tout. La vanité de,
 la vision des uns n'empesche pas, que le
 sentiment des autres, ne soit bon & legiti-
 time. Ceux qui dorment, songent quel-
 quefois qu'ils veillent, & le croient ainsi,
 pendant l'illusion de leur songe. Con-
 clurrez vous de là, qu'il ne nous est pas
 possible quand nous sommes réveillés de
 nous asseurer, que nous veillons? Ce seroit
 tout a fait abuser de la raison; & donner
 dans l'extravagance. Vous n'estes pas
 mieux fondé, de vouloir nous persuader,
 que celuy qui a veritablement la grace
 & les biens, qu'elle met en l'homme, la
 foy,

foi, la charité & l'esperance, ne misse sa
 feurs de l'acquiescer sous ombre qu'il se creu-
 ve de mauvais Chrétiens, qui ne l'ayant
 pas s'imaginent de l'avoir. N'exagerez
 point leur nombre & leur malheur. Vous
 n'en sauriez sans dire de mal, que je n'y
 consente, & que je n'y ajoute même
 quelque chose, s'il est possible. Car en
 effet il n'y a rien de plus pernicieux, que
 la fausse illusion de ces gens, qui n'étant
 au fond, que des Payens déguisez se font
 accroire qu'ils sont bons Chrétiens; qui
 étant misérables, pauvres, & aveugles, &
 nuds, disent dans la seduction de leur
 cœur, Nous sommes riches & n'avons faute
 de rien, comme le reproche le Seigneur
 à l'Ange de Laodicée. Cette erreur les
 endort dans le vice, & les emmène dou-
 cement dans une perdition inévitable;
 sans qu'ils y résistent, sans qu'ils fassent
 aucun effort au contraire. Le Diable leur
 peint & leur met cette fausse & vaine
 félicité dans l'esprit, afin que s'en con-
 tentant, ils négligent & perdent la posses-
 sion de la vraie. Et comme de toutes
 les erreurs du Pape, il n'y en a pas une
 plus pernicieuse, que celle de sa presen-
 tée infailibilité, qui luy faisant accroire,
 qu'il

Apoc. 3.
17.

qu'il n'est dans aucune erreur, le rend incorrigible de toutes celles, où il est véritablement ; aussi est-ce la pire de toutes les imaginations du faux Chrétien, que celle qu'il a d'estre en la grace ; parce que luy persuadant qu'il a ce qui luy suffit, elle l'empesche de prendre aucune resolution, ny d'avoir aucune pensée pour sortir du malheureux état, où il est, sans y penser estre. Mais après tout, l'erreur, le crime, & le malheur de ces mauvais Chrétiens ne fait aucun préjudice au droit des vrais Chrétiens, ny ne les empesche de pouvoir sçavoir & croire d'estre ce qu'ils sont en effet ; Et quoy que vous disiez, vous ne sçauriez faire, qu'il n'y ait autant de difference entre leur Christianisme & celuy des autres, qu'il y en a entre un corps vray & solide, & une vaine peinture ; & que la fantaisie des premiers ne soit aussi éloignée de la persuasion des secōds, que la vision d'une personne endormie l'est de la pensée d'un homme veillant. Tout ce que l'on peut legitimement conclurre de la multitude & du malheur de ceux, qui se trompent en ce point, est que chacun de nous prenne garde a soy-mesme, & s'examine,

& se

& se haste & souvent, & exactement, Chap. XI.
 qu'il soit assidu dans cette épreuve, que
 l'Apôtre nous recommande tant de fois;
 faisant état, que ce n'est pas sans raison,
 qu'il nous en a reiteré les ordres. En
 effet si le nombre des errans, & l'artifi-
 ce du Diable, & nôtre trop grande faci-
 lité, qui étoit aisément ce qu'elle desire,
 apporte iey quelque difficulté; tant y a
 que le discernement de ces deux sujets
 n'est pas impossible; y ayant trop de dif-
 férence entre un corps & son ombre,
 entre une vérité, & sa peinture, pour
 prendre long-temps l'une pour l'autre, si
 on applique tout ce que l'on a de sens
 & d'esprit à les bien considérer. Et si ce
 discernement est possible, il est d'autre
 part tres-important, pour ne pas dire ne-
 cessaire, pour les actions de la piété.
 C'est un de ses principaux devoirs de re-
 connoître de la bonté de Dieu tout ce
 que nous avons de bien. Mais dit un
 Evêque, l'un des Peres du Concile de
 Trento, differant en ce point de l'opi-
 nion de ses confreres, *Qui rendra grâces* Catharin
à Dieu pour un benefice, s'il ne sçait pas qu'il Expurg.
l'a receu? Socr. p. 242. Comment le benira-t-il de ce
 qu'il luy a communiqué la grace salu-
 taire

Chap.
XI.

taire en Iesus Christ, pendant qu'il est en
doute, s'il l'a receuë ou non ? La priere
en foy & avec assurance est un autre
principal devoir de la pieté Chrétienne.
Quelle raison presenterez vous a Dieu,
& en quelle qualité luy adresserez vous
vos paroles, si vous n'estes pas certain
de ce qu'il vous est, & de ce que vous
luy estes. Il n'est le Pere, que de ceux
qui sont en la grace. Vous qui doutez si
vous estes de ce nombre, de quel droit
& avec quelle pudeur osez vous seule-
ment prononcer les premieres paroles
de l'oraison Dominicale, où dès l'entrée
nous l'appellons *notre Pere*. Comment
notre Pere, si vous n'estes pas son enfant,
& comment avez vous la hardiesse de
vous dire son enfant, si vous n'estes pas
assuré de l'estre ? La paix & la joye de
l'Esprit, est aussi le fruit de la piété. Mais
(thien encore l'Eglise que dont nous avons
parlé) comment y en peut il avoir dans
la crainte & dans l'alarme perpetuelle, où
se font nécessairement les ames, qui dou-
tent si elles sont en la grace ? C'est pour-
quoy il ne feint point d'écrire, que cette
opinion de ses confreres, qu'il combat,
est *mes-fausse & tres-scandalense* : qu'elle est
mesme

Cathar.
ibid. p.
915.Cathar.
expurg.
Soto. p.
815-314.

mesme pire, que celle des Luthériens, parce Chap.
qu'elle déroge tout ensemble a la vertu & au X 1.
prix & de la foy, & des sacremens, & des
œuvres. Admirez Fideles ; la force de la
verité, qui a peu arracher une confes-
sion, qui nous est si avantageuse de l'une
des bouches, que le Pape avoit lors pour
nous maudire, & dans le lieu mesme de
Trente, & pendant l'assemblée, qui s'y
fit expressement pour nous anathema-
tiser. Mais il est temps de venir a l'autre
partie de nôtre texte ; où le S. Apôtre
après ces premieres paroles, *Que chacun*
s'éprouve soy-mesme ; ajoute, & *qu'ainsi il*
mange de ce pain, & boive de cette coupe, c'est
a dire comme il est clair, du pain & de
la coupe du Seigneur, qui se distribuent
a sa table ; pour le Sacrement de l'E-
ucharistie, il veut, qu'avant que de s'y
presenter, le fidele s'éprouve soy-mes-
me ; Après cela, s'il réussit a l'épreuve, &
qu'il se trouve en état de communier di-
gnement, il l'y admet & luy fait part du
pain & de la coupe du Fils de Dieu.
Ainsi en ce peu de paroles, il établit trois
loys dans l'Eglise sur le sujet de ce Sa-
crement. La premiere, que nul ny com-
munie sans s'estre éprouvé soy-mesme ;

Que

Que chacun (dit-il) *s'éprouve soy mesme ; & qu'ainsi* (c'est a dire après s'estre éprouvé soy-mesme , en cette maniere , & non autrement) il mange & boive a la table de l'Eglise. La seconde est , *qu'après s'estre éprouvé soy-mesme* , il y soit admis sans l'obliger a autre chose avant que de l'y recevoir. *Qu'il s'éprouve* (dit il) & *qu'ainsi il mange*, c'est a dire s'il s'est éprouvé , qu'il s'approche & qu'il communie. La troisieme loy est que quiconque a satisfait a l'épreuve prescrite par l'Apôtre , ayt droit de prendre le pain , & la coupe. *Que chacun s'éprouve & qu'ainsi il mange de ce pain & boive de cette coupe*. Plusieurs Chrétiens qui communioient, ou qui communient encore les petits enfans , incapables de s'éprouver eux-mesmes, violent la premiere de ces trois loyx , & ceux de l'Eglise Romaine transgressent les deux autres ; La seconde, en obligeant les fideles a se confesser en secret a un de leurs Prestres pour communier dignement, outre l'ordre de l'Apôtre, qui ne nous demande autre chose, sinon que nous nous éprouvions nous-mesmes. La troisieme, en ne permettant de boire a aucun des communians, qu'au
seul

seul Prestre, qui a beny le Sacrement. La Chap.
premiere erreur reçoit a l'Eucharistie ^{XI.}
ceux que l'Apôtre en exclut. La secon-
de en exclut ceux, qu'il y admet; & la
troisiesme prive ceux qu'elle y admet, de
la moitié, de ce que l'Apôtre leur don-
ne; c'est a dire de la coupe. Mais ces er-
reurs bien que différentes, ont cecy de
commun, qu'elles choquent toutes trois
l'ordre & l'autorité de S. Paul; ou en re-
laschant ce qu'il avoit lié, comme la pre-
miere; ou en liant ce qu'il avoit laissé
libre; comme les deux autres. Il est vray,
que ceux de l'Eglise Romaine ne sont
aujourd'hui coupables, que de ces deux
dernieres fautes. Pour la premiere, qui
communie les petits enfans dès les pre-
miers ans; & même dès les premiers
jours de leur vie, ils s'en sont corrigez
il y a desja quatre ou cinq siècles. Mais
il ne sera peut estre pas inutile de vous
remarquer, qu'encore que cet abus soit
étrange, & qu'outre qu'il renverse clai-
rement l'ordre icy posé par l'Apôtre, il
semble encore conjoint avec, quelque
profanation de ce Sacrement, le don-
nant a des sujets, que l'infirmité de leur
âge en rend incapables; avecque tout
cela

Chap.
XII.

Cypr. ep.
59. p. 108
Et l. de
Laps. p.
202.

* Aug. ep.
16. add.
quæ est
Marcell.
† Innoc.
ep. ad
Syn. Mil.
apud
Aug. ep.
93.

a Voyez
l'ordre
Rom. p.
84. c. d. as
le Tom.
10. de la

Bibl. des Per. b Carol. M. de Imagin. l. 2. c. 27. c Hug de S. Vict. de
Carmenon. Et. l. 1. c. 20. p. 1376. A. Bibl. Par. T. 10.

cela il ne laisse pas d'être & tres-ancien,
& d'une tres-grande étendue. Pour l'ant
tiquité, il paroît par les livres qui nous
restent de S. Cyprien, que l'on baïlloit
l'Encharistie aux petits enfans dès le
troisieme siecle, auquel vivoit cet au-
teur; Pour l'étendue le mesme usage a
continuë depuis dans tous les climats du
Christianisme, comme nous l'apprenons
de temps en temps des écrivains, qui ont
fleury en chacun des âges suivans; & il se
pratique encore aujourd'hui ainsi dans
toutes les Eglises des Grecs, des Rus-
siens, ou Moscovites, des Arméniens,
& des Ethiopiens, sans y avoir jamais été

discontinué, que l'on sache. Et quant aux
Latins particulièrement, S. Augustin*,
& Innocent I. † Evêque de Rome, qui
vivoit en mesme temps, & une infinité
d'autres auteurs, témoignent qu'ils en
usoyent encore ainsi au cinquiesme sie-
cle & aux suivans*; & Charlemagne d'as
un écrit fait par son commandement, &
sous son nom^b, mōtre evidemment, que
cela continuoît encore dans l'Occident
a la fin du huitiesme siecle^c; & il y a des

auteurs

auteurs du siècle onzième & douzième Chap: XI.
 me, qui disent* que cela se pratiquoit
 aussi de leur temps; avec cette différen- * Radst.
 ce seulement, qu'ils ne communioient Ard.
 les petits enfans, qu'avec le vin; parce que Hom. in
 l'on avoit de la peine à leur faire avaler diē Pasch.
 le pain. Et il semble, que depuis, ce fut p. 173.
 l'opinion de la transsubstantiation éta- a. b.
 blie en ces temps-là du douzième & du
 treizième siècle, qui abolit peu à peu
 cette coutume, pour l'horreur que l'on
 avoit d'y voir exposé ce que l'on croyoit
 estre le corps & le sang propre du Sei-
 gneur, aux indecences, qui ne pouvoyent
 manquer d'arriver souvent en commu-
 niant à ces petites créatures, incapables
 pour la faiblesse de leur âge, de recevoir
 le Sacrement avecque la révérence due
 à la substance même de nôtre Redem-
 pteur. Encore faut-il remarquer que
 mêmes depuis ce temps-là afin que cet
 usage ne semblât pas entièrement abo-
 ly, on retint long temps en divers lieux
 d'Occident, la coutume de donner un
 peu de vin aux enfans, après qu'ils
 avoient été baptisés; ce qui leur étoit
 comme un supplément de l'Eucharistie,
 qu'on leur avoit ôtée. Un Evêque de la

L I communion

Harz. de S.
 Viêt. L. I.
 de Cerim.
 Eccl. sive
 Erucii.
 Theol. in
 Spec. Eccl.
 c. 20. T. 10.
 Bibl. PP.
 p. 1376.
 A.

Chap.
XI.

*Lindan.
Panopl.
l. 4. c. 25.*

communion Romaine, témoigne que de son temps, c'est à dire il y a un peu plus de cent ans, cela se pratiquoit encore ainsi dans l'Eglise de Dordrecht en Hollande, avant qu'elle eust embrassé la reformation de l'Evangile. Cet abus si ancien & si long-temps continué nous fournit avec une infinité d'autres choses, un argument fort probable de la nouveauté de la transsubstantiation. Car si elle eust été creuë dans les dix premiers siècles de l'Eglise, il n'y a nulle apparence, que l'on y eust souffert si long-temps un usage qui s'y accorde si mal ; Et supposez qu'il y eust été toléré quelque temps, toujours n'est-il pas croyable, que les Peres du quatriesme & du cinquiesme siècle, ne l'eussent éteint peu à peu, comme les Latins ont fait depuis, au temps, où il est clair & constant & reconnu de tous, que la transsubstantiation a été en vogue, parmy eux. C'est de là-mesme encore, que depend la raison de la difference, qui se voit en cet endroit entre les Latins, & les Chrétiens des autres communions de l'Orient & du Midy. Ceux-cy ont retenu le vieux usage de bailler l'Eucharistie aux petits enfans parce

parce qu'il ne s'est point fait d'innovation parmi eux en la tradition de leurs Peres sur le sujet de ce Sacrement, qui les oblige a y rien changer ; au lieu, que la doctrine de la transubstantiation, survenue depuis le dixiesme siecle dans la créance des Latins, a été cause qu'ils ont aboly un usage qui ne s'y accommodoit pas. De toutes les traditions non écrites, que nous leur contestons, ils ne m'en sçauroyent montrer aucune, qui ayëu ou plus d'antiquité, ou plus d'étendue, que celle-cy. Et neantmoins avecque tout cela, ils n'ont pas laissé de l'abolir, parce qu'elle ne s'ajustoit pas assez avecque les interests de leur nouvelle erreur. Combien plus nous doit-il estre permis de renoncer & a cette tradition & a toute autre, quelque vieille, commune & universelle, qu'elle soit, si elle se trouve contraire ou a l'Ecriture Sainte ; ou a la raison ? ou quoy que c'en soit, si elle est destituée de l'autorité des livres divins, ne paroissant nulle part dans ce authentique & divin canon de la loy de l'Eglise ? l'aurois maintenant a vous parler de deux erreurs des Latins contraires a cette mesme doctrine de l'Apôtre ;

Ll 2 Mais

Mais parce que le sujet est grand , & que le tēps de cette action s'est écoulé , nous en remettrons le discours a une autre-fois, & nous nous contenterons pour cette heure de vous prier de bié faire vôtre profit de ce que nous vous avons exposé de l'enseignement de S. Paul. Vous avez entendu , que pour faire l'épreuve, qu'il nous commande , il faut necessairement avoir la connoissance des loyx & des mysteres du Christianisme. Etudiez-vous donc tous a l'acquérir. Lisez, écoutez , & meditez la parole de Dieu , qui nous les enseigne ; & ne vous donnez point de repos jusques a ce que vous en ayez une vraye & solide intelligence. Ne vous excusez point sur ce que vous n'estes pas de l'ordre des Ministres de l'Eglise. Vous estes de l'ordre de ceux, qui aspirent a la vie eternelle , qui ne se peut avoir sans connoistre Dieu & celuy qu'il a envoyè Iesus Christ. Ne dites point , que vous n'avez pas le loisir de vous appliquer a cette étude ; que les emplois de vos vocations , & les necessitez de vos familles vous emportēt tout ce que vous avez de temps. Il ny a rien de plus pressé, que le dessein de vous rendre

dre eternellement heureux vous & les vôtres, a quoy cette connoissance est absolument neceffaire. Mais ce n'est pas assez de l'avoir ; il faut vous en servir, quand vous l'avez, a vous éprouver vous mesmes fondant vôtte ame, & examiner si vous y trouverez des sentimens, & des affections conformes aux patrons, que vous en avez appris dans l'Evangile. Il est vray que l'Apôtre nous commande icy particulierement cette epreuve pour le temps, que nous devons faire la Cene. Mais ce n'est pas pour l'exclurre des autres parties de nôtre vie. Il la recommande aussi ailleurs en d'autres occasions a ces mesmes Corinthiens a qui il parle icy. Et si vous me demandez precisement quel en est le temps, je répons qu'il n'y en a point, où elle ne se puisse faire. Faites-là le plus souvent & le plus exactement, que vous pourrez. Ne laissez s'il est possible, passer aucun jour sans vous éprouver vous-mesme, si vous avez la foy, si Jesus Christ est en vous. Quel sera vôtte bon-heur, quel vôtte contentement, & vôtte ravissement, si vous trouvez en vôtte cœur ce divin hôte, qui porte la vie, la paix, la gloire & l'e-

Chap.
X I.

ternité dans toutes les ames , où il loge véritablement ? Si dans quelque de vos épreuves , vous ne l'y pouvez découvrir, encore ne faut il pas perdre courage pour cela. Appelez-l'y, & l'y conviez en nettoyant votre ame de tout ce qui peut offenser la veüe ; c'est à dire en un mot de toutes les passions & habitudes des vices , qu'il vous defend. Pleurez vos fautes passées & vous amandez. Iesus ne dédaigne jamais ceux qui ont faim & soif de sa justice. Il vient à eux & fait demeure chez eux. Si vous doutez, que votre repentance soit vraie, il est aisé de reconnoître ce qui en est. Celuy qui se repent véritablement d'avoir fait une chose, ne la fait plus ; il n'y retourne plus. Il n'y a pas long-temps que vous communiaâtes à la table du Seigneur , & je suppose que vous vous éprouvâtes, comme vous y fustes exhortez avant que de vous en approcher, Voulez-vous sçavoir, si la repentance, dont vous sentistes les mouvemens , étoit véritable , ou feinte ? Considérez comment vous avez vécu depuis ; Si vous avez continué dans l'exercice des vices , qui vous firent alors de la peine, & vous picquerent de quel-
que

quelque regret & de quelque douleur; si vous estes aussi aspre a l'avarice, aussi attachè a l'injustice, aussi ardent a l'impureté, aussi addonné aux excez de l'yvrognerie, & en un mot aussi assidu au service du pechè, que vous estiez auparavant; tenez pour certain, que toute vôtre pénitence prétendue n'a été qu'une feinte vaine, un jeu, & une comedie. Je ne dois ny ne puis vous flater. Avec cette forme de vie, qui est celle des impenitens, & des esclaves de Satan, il n'est pas possible, que vous soyez ny vray pénitent, ny vray membre de Jesus Christ. Dépouillez-la, si vous voulez estre a luy. Faites des fruits dignes de repentance; Renoncez aux voyes & aux mœurs de la chair & du monde; & vous reformez tout debon selon les loyx de l'Esprit; vivant sobrement, justemét, religieusement, en bonne conscience devant le Seigneur, & sans scandale devant les hommes; perseverant constamment dans l'exercice de la sanctification Chrétienne. C'est l'épreuve que l'Apôtre vous demande. Ainsi & non autrement, vous pourrez vous assurer d'estre en la foy, & d'avoir Jesus Christ en vous & avecque luy le salut & la vie. Dieu vous en face la grace. AMEN.